



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le cercle de travail sécurité et techniques de défense corrige les interprétations erronées des statistiques sur l'exportation

### **Les contrats de longue durée masquent les menaces qui pèsent sur l'industrie de l'armement**

**Le cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd) contredit les interprétations circulant dans les médias, des statistiques de l'exportation publiées avant-hier par l'Administration fédérale des douanes. En effet, le volume élevé des exportations de matériel de guerre en 2008 ne traduit pas l'effondrement conjoncturel qui affecte le secteur des techniques de défense au même titre que les autres industries orientées vers l'exportation. La conjoncture atone et le durcissement des règles d'exportation vont peser sur la situation économique de l'industrie suisse de l'armement.**

Zurich, 5 février 2009 – Le ralentissement conjoncturel affectera également le secteur suisse des techniques de défense. Il ne faut pas se laisser induire en erreur par les chiffres publiés par l'Administration fédérale des douanes. Le volume élevé des exportations de matériel de guerre s'explique par les contrats d'exportation conclus aux cours des années précédentes. Dans tous les pays, les acquisitions d'équipement de défense sont soumises à des processus politiques s'étalant sur plusieurs années, ce qui explique que le ralentissement économique actuel n'a pas encore eu d'impact sur les chiffres actuels des exportations. Toutefois, la dégradation rapide des budgets publics dans ce contexte de crise financière ne manquera pas d'assombrir les perspectives d'exportation des entreprises suisses de techniques de défense et d'exacerber la concurrence.

### **Le durcissement demandé des règles d'exportation aurait de graves répercussions**

Le durcissement des règles d'exportation, combiné à un contexte de marché difficile, mettrait l'industrie suisse de la défense, dépendante de l'exportation, dans une situation extrêmement délicate. D'une part, la demande intérieure de l'armée suisse est faible, la politique suisse de sécurité subissant une pression constante de réduction des dépenses. D'autre part, elle ne serait en aucun cas en mesure de compenser la chute attendue des exportations.

Le cstd exhorte par conséquent le Conseil fédéral à ne pas durcir davantage les critères d'exportation auxquels est soumise l'industrie suisse des techniques de défense et à résister aux arguments polémiques des opposants à l'armée et des personnes à l'origine de l'initiative visant à interdire les exportations, qui est par ailleurs aussi dommageable qu'irresponsable. Le cstd et les associations économiques suisses estiment que les dispositions légales en vigueur, qui ont déjà fait l'objet d'un durcissement dans le cadre de la révision de l'Ordonnance sur le matériel de guerre, suffisent à répondre aux exigences élevées de la politique suisse de sécurité et du commerce extérieur. Elles sont similaires à celles en vigueur dans les autres Etats occidentaux, notamment dans l'UE. Le système fonctionne: les projets qui n'ont pas été convenus dans le respect des critères d'exportation sont refusés soit lors des analyses préalables soit lors de la procédure d'autorisation.

**Pour tout complément d'information:**

Cercle de travail sécurité et technique de  
défense  
Case postale 65  
8024 Zurich  
E-mail: [mail@asuw.ch](mailto:mail@asuw.ch)

Andreas Richner  
Directeur  
Tél.: 079 / 502 91 47

---

Le cercle de travail Sécurité et technique de défense (cstd) a pour objectif une politique de sécurité et d'armement réaliste adaptée aux risques et aux chances d'aujourd'hui. Près de quarante personnalités du monde politique, économique et scientifique s'engagent en faveur de conditions-cadres équitables pour l'industrie suisse de la défense. Celles-ci doivent s'orienter sur le contexte européen et sur les besoins de la politique suisse de sécurité.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter: [www.asuw.ch](http://www.asuw.ch) / [www.cstd.ch](http://www.cstd.ch)

**Membres du cercle de travail sécurité et technique de défense (cstd):**

CN Alexander J. Baumann  
CE Peter Briner  
CE Rolf Büttiker  
CE Hermann Bürgi  
C. d'Etat Josef Dittli  
CN Corina Eichenberger  
CN Eduard Engelberger  
CN Charles Favre  
CE Jean-René Fournier  
CE Bruno Frick  
CN Ursula Haller  
C. d'Etat Ernst Hasler  
CN Brigitte Häberli-Koller

CN Gabi Huber  
CN Markus Hutter  
CE Filippo Lombardi  
CN Peter Malama  
CN Werner Messmer  
CN Walter Müller  
CN Guy Parmelin  
CN Jean-François Rime  
CN Johann N. Schneider-Ammann  
CN Pius Segmüller  
CN Luzi Stamm  
CE Philippe Stähelin  
CN Christian Wasserfallen

Stephan Bieri, ancien président du Conseil des EPF  
Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)  
Markus Blass, président de la SSOART  
Hervé De Weck, rédacteur en chef de la RMS à la retraite  
Peter Forster, rédacteur en chef du Schweizer Soldat  
Stefan Holenstein, KOG ZH  
Robert Keller, ancien Conseiller national  
Daniel Lätsch, directeur ACAMIL  
Arthur Liener, chef d'état-major général à la retraite  
Urs Ramseier, président de la Société Suisse Technique et Armée (STA)  
Urs Rinderknecht, Association de politique de sécurité et de techniques de défense (VSWW)  
Ulrich Schlüer, ancien Conseiller national  
Carlo Schmid-Sutter, ancien Conseiller aux Etats  
Andreas Richner, directeur